

Couvreur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Ardoisier
Chaumier
Couvreur
Couvriers qualifiés
Couvriers qualifiés / Couvreur, ouvrier qualifié
Couvriers qualifiés / Ouvrier zingueur, ouvrier qualifié
Zingueur



Codes

- **ROME1999** : 42123
- **CITP88** : 7131
- **PCS-ESE 2003** : 632e
- **FAST** : 05-04-91
- **CITP2008** : 7121

DESCRIPTIF

Le couvreur-zingueur réalise la toiture d'une construction neuve ou d'un bâtiment en réfection pour les mettre à l'abri des intempéries et assure l'évacuation des eaux de pluie. Il met en oeuvre des matériaux traditionnels comme l'ardoise naturelle, les tuiles (plates, mécaniques, romaines), le zinc, le plomb ou plus modernes, tels l'aluminium, l'acier inoxydable, la fibre de ciment et les bardeaux bitumineux. Il est aussi chargé d'assurer l'isolation intérieure par les combles et l'isolation extérieure par les façades au moyen de la technique du bardage.

Le couvreur-zingueur intervient toujours après le charpentier. Il met en place les dispositifs de sécurité tels que les échafaudages et les points d'ancrages pour les harnais. Il réalise le lattage, le liteaunage ou voligeage de la charpente (les tracés suivent ou précèdent cette opération selon la nature ou la technique de pose du matériau). Il prépare et met en place tout le système de récupération des eaux (gouttières, chéneaux, tuyaux de descente) jusqu'au regard d'évacuation. Il met en place les matériaux de couverture selon les techniques appropriées. L'étanchéité autour ou le long des obstacles divers tels que cheminées, murs, jouées de lucarne est réalisée simultanément. Enfin, il nettoie le chantier, démonte les échafaudages et procède aux travaux de finition.

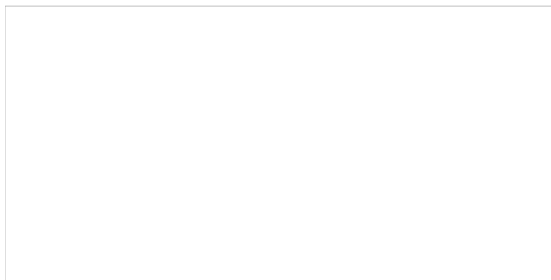
Il exerce son activité sur le chantier, toujours à l'extérieur et la plupart du temps en équipe. Ce métier comporte des risques d'accidents qui peuvent toutefois être évités en respectant les règles de sécurité ; celles-ci exigent la mise en oeuvre de moyens de protection individuels et collectifs (échafaudages, harnais...).

Source : Arrêté du 22 mars 2004 relatif au titre professionnel de couvreur-zingueur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

On dénombrait 39 234 couvreurs dans le BTP en 2007. Entre 1995 et 2004, les effectifs ont progressé de 17%. En 2007, la progression est de 3,9% par rapport à 2006 et de 6,4% depuis 2005 (nouvelle nomenclature).



Avec 20,6% de moins de 25 ans et une moyenne d'âge de 35,5 ans, le métier de couvreur fait partie des métiers d'ouvriers les plus jeunes du secteur. Seulement 12,4% des effectifs de couvreurs ont 49 ans et plus.

Source : Métiers du BTP - Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications.

Formation professionnelle :

Pour se former à ce métier, on peut préparer un CAP ou un BEP en lycée professionnel ou en apprentissage :

- CAP couvreur, CAP étancheur du BTP,
- BP étanchéité du bâtiment, BP de couvreur
- MC (mention complémentaire) en zinguerie et des qualifications professionnelles accessibles aux personnes qui sont déjà dans le métier :
- BM (brevet de maîtrise) de couvreur
- BTS charpente couverture, BTS enveloppe du bâtiment : façade et étanchéité.

Evolution de carrière

- Ouvrier professionnel
- Compagnon professionnel
- Encadrement de chantier (chef d'équipe, maître ouvrier)
- Bureau d'études
- Création ou reprise d'entreprise.

Source : Métiers du BTP - Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
toiture	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate- forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
	espace de travail situé sur un toit ou une charpente	utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
		prévenir les chutes à l'intérieur du bâtiment 			
		prévenir les chutes à l'extérieur du bâtiment 			
		utiliser des filets anti-chute			
		mettre en place les protections bas de pente et en rives latérales			
		interdire les taquets d'échelles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des échelles de toit souples à marches			
		utiliser des aides à la manutention (travail sur un toit)			
		porter un système de protection anti-chute 			
		utiliser une plate-forme élevatrice mobile de personnels (PEMP)			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			chute du haut d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage		
chantier	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés	maladie contagieuse		
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		
	espace de travail avec défaut d'hygiène				
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
chantier proche de ligne aérienne électrique					
intervention en entreprise à risque spécifique					
chantier proche d'une antenne de radiophonie mobile	champ électromagnétique (des antennes de radiotéléphonie mobile)	mettre en place un périmètre de sécurité avec balisage			
		couper l'émission lors des interventions directes			
chantier de dépose de plaques en amiante en extérieur	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho-pulmonaire		
	espace de travail avec sol instable				
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plateforme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
chantier empiétant sur la voie publique	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		dégager des voies de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			
		porter un vêtement réfléchissant			
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
monument historique et toiture ancienne (couvreur)	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
chantier de dépose de couverture en plomb	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
travail en plein air	exposition aux UV 	se couvrir, porter des vêtements			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		porter des lunettes de protection contre les UV			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des lunettes de protection contre les UV			
			cancer cutané 		
			pathologies oculaires liées aux UV 		
			coup de soleil		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail en situations dangereuses (BTP)	situation generant la peur (BTP) 	former à la gestion du stress			
		former à la sécurité 			
		informer et former les salariés aux risques et aux procédures mises en place			
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
coactivité dans le BTP					
délais à respecter	travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas à gérer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
impératif de sécurité à respecter	injonction paradoxale par la hiérarchie	définir les tâches			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
préparer le chantier					
approvisionner le chantier (couvreur)	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
monter et démonter l'échafaudage (de toit)	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate- forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
scier, couper et clouer les supports en bois (couvreur)	BOIS (poussieres) (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poser le revêtement de couverture	espace de travail situé sur un toit ou une charpente	utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
		prévenir les chutes à l'intérieur du bâtiment 			
		prévenir les chutes à l'extérieur du bâtiment 			
		utiliser des filets anti-chute			
		mettre en place les protections bas de pente et en rives latérales			
		interdire les taquets d'échelles			
		utiliser des échelles de toit souples à marches			
		utiliser des aides à la manutention (travail sur un toit)			
		porter un système de protection anti-chute 			
		utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnels (PEMP)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			chute du haut d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage		
	posture agenouillée				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
façonner et poser les pièces de zinguerie	fumée et gaz de brasage tendre				recherche des effets sur la santé décrits
					EFR
		choisir le procédé de soudage le moins émissif			
		respecter les principes de ventilation pour le soudage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			irritation des muqueuses		
			fièvre des soudeurs		
			syndrome de BROOKS		
			asthme professionnel 		
			cancer broncho-pulmonaire		
			classement CIRC 1		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
	plomb (cf. produits)				
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate- forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
souder au fer à souder (couvreur)					
façonner et poser les évacuations d'eau pluviale					
préparer les tôles ondulées					
réparer les couvertures	plomb (cf. produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	matériaux contenant de l'amiante MCA (cf produits)				
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate- forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
décaper une toiture					
poser du chaume	chaume		RG 66 (attention : liste limitative) 		
conduire un véhicule utilitaire	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		utiliser des véhicules appropriés 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso- lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
réaliser l'isolation du toit					
organiser le chantier					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
échafaudage de pied	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
consoles suspendues du couvreur					
fer à braser du couvreur					
échelles plates					
petit matériel utilisé par le couvreur					
monte-matériaux	renversement de l'appareil de levage				
petit matériel d'aide à la manutention du couvreur					
disqueuse					
scie circulaire portative à bois					
chalumeau 	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			brûlures		
tronçonneuse à bois	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	machine dangereuse	mettre les équipements de travail en conformité 			
		former à la sécurité 			
		interdire aux jeunes travailleurs 			
			facteur accidentogène		
camion de livraison					
véhicule utilitaire léger (VUL) 	déplacement des charges à l'intérieur du véhicule				
	véhicule utilitaire non sécurisé	conseils de prévention - véhicule utilitaire léger (VUL) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
nettoyeur haute pression 	jet sous pression	porter des gants appropriés à l'activité 			
		former à l'utilisation des produits			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
marteau ou cloueur					
matériel électrique sur chantier BTP	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
camion grue					
nacelle et plate-forme élévatrice	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
chariot automoteur de manutention à conducteur porté 	vibration transmise corps entier supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		choisir le matériel le moins vibrant 			
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps) 			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lombalgies (vibrations) 		
			RG 97 (attention : liste limitative) 		
	fioul (carburant diesel)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			cancérogène catégorie 2		
	chute des fourches		fractures de plusieurs parties des deux membres inférieurs		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	gaz d'echappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
échelle 	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
ardoises, tuiles, tôles....					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
éléments de charpente en bois	poussiere de bois 				EFR
					recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs exposés aux poussières de bois 
					recherche d'asthme
					surveillance de l'état cutané
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		conseils de prévention - poussières bois-salarié			
		conseils de prévention - poussières de bois 			
		appliquer les principes de prévention (poussières de bois) 			
		éviter contact mains et visage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
		capter au point d'émission 			
			tumeur maligne des sinus de la face		
			irritation respiratoire		
			RG 47 (attention : liste limitative) 		
			tumeur maligne du sinus ethmoïdal 		
			asthme		
			rhinite allergique, sans précision		
			fibrose pulmonaire possible		
			alvéolite allergique extrinsèque		
			conjonctivite		
			dermatoses et eczémas		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			classement CIRC 1		
produits chimiques pouvant être utilisé par le couvreur	acide chlorhydrique 	porter des EPI adaptés			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
couverture en amiante	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho-pulmonaire		
pièces de zinguerie en plomb					
feuille de plomb	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
ciment	poussière de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
			RG 8		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
chaux					
traitements préventifs (bois) 	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
	insecticide pyrethre et pyrethrinoïde	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	RG 65 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	triazole et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	carbamates anticholinesterasiques				doser les cholinestérases
			RG 34		
			syndrome nicotinique		
			syndrome muscarinique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets sur le système nerveux central des anticholinestérasiques		
	fongicide thio-uree				recherche d'asthme
					recherche d'une allergie
		veiller à l'hygiène des mains			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		porter des gants			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite atopique		
			dermite allergique de contact (RG 65)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			asthme		
			dermite irritante de contact		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
	compose d'ammonium quaternaire	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			allergie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	fongicide organo métallique (mercure, étain...)				recherche d'asthme
					recherche d'une allergie
		veiller à l'hygiène des mains			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		porter des gants			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite atopique		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			asthme		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite irritante de contact		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
	anhydride arsénieux (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
			cancérogène catégorie 1A		
			RG 20		
	cuivre et ses composés inorganiques	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	dichromate de potassium			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits mutagènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
			RG 10		
			RG 10 bis (attention : liste limitative)		
			RG 10 ter (attention : liste limitative)		
			cancérogène catégorie 1B		
			mutagène catégorie 1B		
			reprotoxique catégorie 1B		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
matériaux isolants					
clients (artisans et entreprises BTP)	contact avec la clientèle générant une charge mentale particulière	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
matériaux contenant de l'amiante (MCA) 	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cancer broncho-pulmonaire		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
système d'arrêt de chute et ses accessoires					
protecteur de genoux					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B

g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

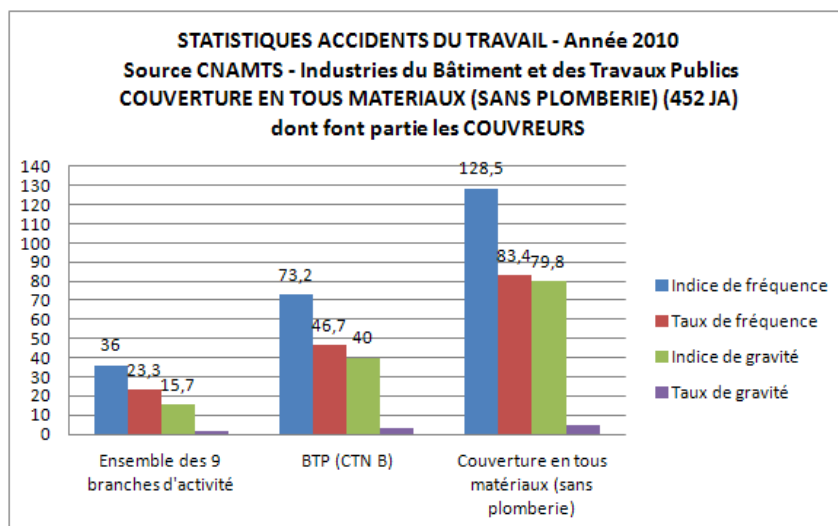
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

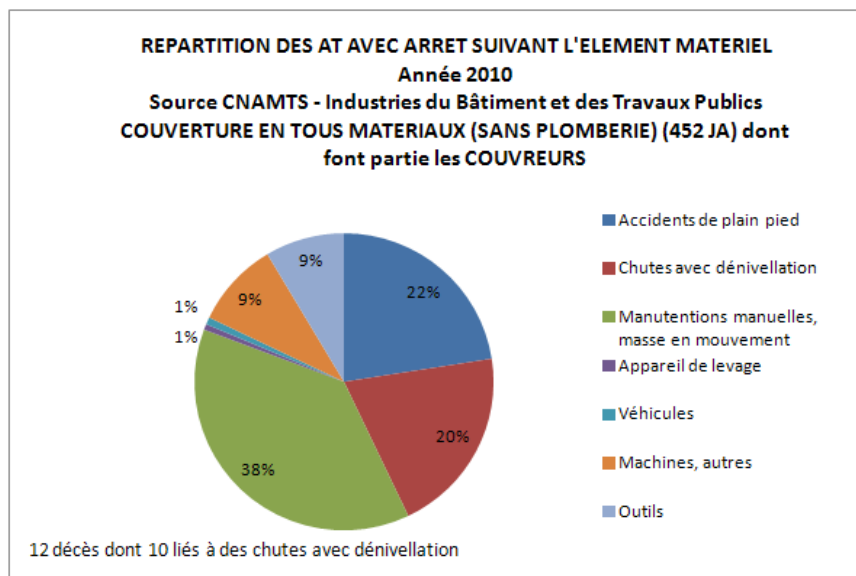
3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**

- [Tableau n°47 : Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois](#)
- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail](#)
- [Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes](#)
- [Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque](#)
- [Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier](#)
- [Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes](#)

4.Statistiques accidents de travail (année 2010) :





Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés : toiture, zinc, travaux de couverture, échafaudage, travail en hauteur, intempéries.

Caractéristiques exceptionnelles : Suivant les régions, le couvreur peut être amené à poser différents types de matériaux (tuiles romaines, ardoise, chaume....). Il semble y avoir un regain d'intérêt pour le chaume en raison des dernières données écologiques.

Il peut aussi installer des éléments annexes à la couverture : antennes, paratonnerres, systèmes de désenfumage....

Glossaire métier

Toiture ; couverture ; charpente ; liteaux ; voliges ; lattes ; tuiles faîtières ; tuiles de rive ; ardoise ; plaques bitumeuses ; chaume ; tôle ondulée ; feuille d'étanchéité ; arêtes ; noues ; solins ; abergements de cheminée ; gouttières ; chéneaux ; tuyaux de descente ; regards d'évacuation ; palette ; battoir.

Conclusions

Ce métier est marqué par un taux de fréquence et de gravité des AT très important ; les chutes de hauteur sont responsables en 2006 de 20% des AT avec 5 décès.

La prévention collective est loin d'être optimale et doit prendre en compte les stratégies collectives et individuelles de lutte contre la peur.

Dans certaines régions, le risque lié à l'amiante doit être évalué d' autant que les entreprises ne sont pas dans l'obligation d'être habilitées pour réaliser le retrait d'une toiture en amiante.

Le travail du plomb est possible.

Les couvreurs sont soumis aux intempéries et aux rayonnements solaires.

Règlementation

Dispositions particulières applicables à l'exécution de travaux temporaires en hauteur et à certains équipements utilisés à cette fin : articles R. 4323-58 à 90 du Code du Travail.

Risques d'exposition à l'amiante : articles R. 4412-94 à 148 du Code du Travail.

Références bibliographiques

BOULAT JF. Risques professionnels dans le bâtiment et les travaux publics. EMC (Elsevier Masson SAS,Paris)Pathologie professionnelle et de l'environnement, 16-539-A-10,2008:10pages.

CAPEB, CRAMI, GCCP, OPPBTP. Guide de sécurité pour les travaux de couverture.Paris; 2008.58 pages.

CRAM Pays de Loire. Guide d'évaluation des risques : couvreurs.Nantes;sans date.6 pages.

FFB Nièvre, MTN prévention. Document d'aide à l'évaluation des risques pour les entreprises de couvertures. 2006. 39 pages.

Ravallec C. Innovation : des couvreurs pied au plancher. Travail et Sécurité 2008;687:38-39.

Richez J.P. Couverture:moins de risques quand les tuiles sont bien distribuées.Travail et Sécurité 2007;16-17.

Emonet P., Ferry P., Guimon M., Le Cour Grandmaison C., Magniez G., Mazillier E. Couvreur. ED 4273.INRS. Paris;2006.4 pages.

ADRESSES UTILES

Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP
6-14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 40 69 53 77 ; courrier@gnmstbtp.org

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 09 27 00 ; www.oppbtp.fr

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
19 rue du Père Corentin
75680 Paris
Tél : 01 40 64 26 00 ; www.ccca-btp.fr

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 Paris
Tél : 01 53 60 50 00 ; www.capeb.fr

Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber
75784 Paris
Tél : 01 40 69 51 00 ; www.ffbatiment.fr

Fiche métier FMP issue de la **FMP Couvreur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>